

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Création de la "résidence Le Couvent" Commune des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen - Métropole Rouen Normandie

La création de la "résidence Le Couvent", sur le territoire de la commune des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, est soumise à une enquête publique unique portant sur l'utilité publique du projet (compétence de la commune), sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (compétence de la Métropole Rouen Normandie) et sur le parcellaire (compétence de la commune).

Le projet couvre une superficie de 4,9 ha et porte sur la création d'une quarantaine de logements (habitat individuel et logements collectifs), la création d'une voie de desserte reliant la rue de l'Eglise et la rue des Canadiens et de deux voies secondaires, l'élargissement de la rue de l'Eglise, la réalisation d'une coulée verte et de cheminements piétonniers, l'aménagement de places de stationnement.

L'enquête publique est prescrite à la mairie des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, siège de l'enquête, du mercredi 26 octobre 2016 au lundi 28 novembre 2016, soit pour une durée de 34 jours sous la conduite par M. Pierre Demonchy, ingénieur divisionnaire retraité, commissaire enquêteur titulaire (suppléant M. Bernard Mignot, chef d'agence de travaux publics retraité).

L'autorité compétente pour prendre les décisions à l'issue des enquêtes est la préfète de la Seine-Maritime.

Le public peut consulter les dossiers à la mairie des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen (place du 19 mars 1962 76520 Les Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen), au siège de la Métropole Rouen Normandie (14 bis avenue Pasteur 76000 Rouen) aux jours et heures habituels d'ouverture au public et sur le site internet www.metropole-rouen-normandie.fr

La décision de l'autorité environnementale de ne pas soumettre le projet à étude d'impact peut être consultée sur le site internet de la DREAL (onglet autorité environnementale).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier auprès de la préfecture dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, les observations propositions et contre-propositions du public sont consignées directement sur le registre d'enquête, adressées par correspondance au commissaire enquêteur (à l'adresse de la mairie) ou formulées à l'adresse mairielesauthieux@wanadoo.fr. Les observations écrites sont annexées au registre d'enquête.

Les observations sont également reçues par le commissaire enquêteur à la mairie des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen aux jours et heures suivants :

- mercredi 26 octobre 2016 de 9 heures à 12 heures
- mardi 15 novembre 2016 de 16 heures à 19 heures
- lundi 28 novembre 2016 de 14 heures à 17 heures

Des informations sur le dossier peuvent être obtenues auprès de l'Etablissement public foncier de Normandie - Mme Agnès Girard - 02 35 63 77 24 - a.girard@epf-normandie.fr

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site Internet de la préfecture www.seine-maritime.gouv.fr

Dans le délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur rédigera un rapport et des conclusions motivées au titre de chacune des enquêtes.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie des Authieux-sur-le-Port-Saint-Ouen, à la préfecture de Seine-Maritime, sur le site internet de la préfecture www.seine-maritime.gouv.fr, au siège de la Métropole ainsi que sur son site internet www.metropole-rouen-normandie.fr (onglet Attractive et Dynamique).